

Objet : Inscriptions 2026-2027

Bonjour,

Voici quelques informations concernant la saison 2026-2027

DÉBUT DES COURS

Les cours débuteront le lundi 14 septembre 2026 à la salle J. Rousseau à 19h à Angers.

Les horaires restent identiques :

- les lundis de 19h à 20h

> *cours avec Cristobal (renfo/cardio)*

- les mercredis de 19h à 20h

> *cours avec Thibault (zumba)*

Quelques cours seront dispensés pendant les vacances scolaires (selon le calendrier disponible à partir de la rentrée sur le site internet).

COTISATION

La cotisation 2026-2027 s'élèvera à 130€ par personne (donnant accès aux deux cours par semaine).

ATTESTATION SANTÉ

Une nouvelle réglementation médicale est mise en place à partir de la saison 2026-2027 pour l'obtention ou le renouvellement des licences pour les activités physiques et sportives de loisirs.

Le Certificat d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique sportive systématique est supprimé et remplacé par une attestation Santé-Sport (A2S) à remplir chaque année.

Cette attestation est délivrée à l'issue d'une démarche en 3 étapes avec **2 questionnaires à remplir et des conseils de prévention à lire**.

Vous trouverez ces démarches dans le document "attestation santé sport majeurs" en pièce jointe.

- Cas 1 : Si toutes les réponses aux questionnaires sont négatives : merci de nous remettre uniquement l'attestation santé sport complétée (dernière page du document).
- Cas 2 : Si les questionnaires contiennent au moins une réponse positive, un bilan médical datant de moins de six mois ou un certificat CACI (modèle en PJ) doit nous être remis.

INSCRIPTIONS

> Par mail

- Réinscriptions (ancien.nes adhérent.es) :

Transmettez votre dossier par mail à lesgazelles.gym@gmail.com (documents complétés en PDF). Le règlement sera à effectuer soit par virement, soit par courrier, ou bien en main propre lors de la permanence du 09/09/2026.

- Inscriptions (nouvelles adhésions) :

Transmettez votre dossier par mail à lesgazelles.gym@gmail.com (documents complétés en PDF). **!! Avant d'effectuer le règlement, attendez d'avoir la confirmation mail de votre inscription !!**

> Lors de la permanence

- Réinscriptions/inscriptions :

Nous organisons une permanence le

mercredi 09 septembre 2026 de 18h30 à 19h, salle Jean Rousseau à Angers.

> Par courrier

Vous pouvez également vous inscrire en envoyant votre dossier complet par courrier postal à l'adresse suivante :

Association Gym Forme Les Gazelles

Chez Séverine PICARD

30 rue des Joncs, 49000 ECOUFLANT

*(Date limite de réception des dossiers par courrier : **21 août 2026**).*

Bon à savoir :

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée (quel que soit le mode de réception). Les nouvelles inscriptions seront confirmées par mail au fur et à mesure. Les ancien.nes adhérent.es ont la priorité (nous laissons la priorité durant 1 mois - soit jusqu'au 3 août 2026. Passé ces délais, nous commencerons à accepter les nouvelles demandes. Un mail suffit pour bloquer votre place !

Nous vous rappelons que **seuls les dossiers complets** (fiche d'inscription complétée + questionnaire de bonne santé ou certificat médical valide + paiement) **seront acceptés**.